



LE LABEL

ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL

SEPTEMBRE 2020

LES PRINCIPES DU LABEL

Le Label Ecole Féminine de Football a pour objectif de **renforcer le projet club** en mettant en place une politique sportive autour de la pratique de jeunes filles en cohérence avec la politique fédérale.

Le Label Ecole Féminine de Football est valable pendant les **trois saisons** à compter de la date d'obtention.

Tous les clubs amateurs et groupements de club (catégories jeunes) sont éligibles au Label Ecole Féminine de Football.

En fonction du respect des critères incontournables, le Label Ecole Féminine de Football est délivré selon **trois niveaux** croissant :

- Label Ecole Féminine niveau « BRONZE »
- Label Ecole Féminine niveau « ARGENT »
- Label Ecole Féminine niveau « OR »

Le Label Ecole Féminine de Football peut être retiré à tous les clubs pendant la durée de validité en cas d'évènements importance majeure remettant en cause le respect des critères qui ont permis au club d'obtenir le label.



LES OBJECTIFS DU LABEL

Aider à la structuration du club et développer le projet club autour de 4 axes :

Projet ASSOCIATIF

Vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.

Projet SPORTIF

 Vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquantes et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus d'entraînement.

Projet EDUCATIF

 Vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.

Projet ENCADREMENT ET FORMATION

 Vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.





LES CRITÈRES INCONTOURNABLES DU PROJET ASSOCIATIF NIVEAU BRONZE

PROJET ASSOCIATIF	BRONZE
Utiliser des buts	Fixer au sol
Disposer d'un tableau d'affichage en extérieur sur chaque installation	Faire apparaître l'organigramme du club, son règlement intérieur, les diplômes et cartes professionnelles d'éducateurs – éducatrices ainsi que les numéros d'urgence
Compter parmi ses effectifs licenciés	Au minimum 8 pratiquantes correspondant aux catégories U6F à U13F
Promouvoir	Organiser 1 journée découverte (semaine du foot féminin ou autre)
Communiquer	Utiliser les outils de communication (guide, flyer, affiche, permis de jouer)





LES CRITÈRES INCONTOURNABLES DU PROJET ASSOCIATIF **NIVEAU ARGENT**

PROJET ASSOCIATIF	ARGENT
Utiliser des buts	Fixer au sol
Disposer d'un tableau d'affichage en extérieur sur chaque installation	Faire apparaître l'organigramme du club, son règlement intérieur, les diplômes et cartes professionnelles d'éducateurs – éducatrices ainsi que les numéros d'urgence
Compter parmi ses effectifs licenciés	Au minimum 12 pratiquantes correspondant aux catégories U6F à U11F
Compter parmi ses effectifs licenciés	Au minimum 12 pratiquantes correspondant aux catégories U12F à U19F
Promouvoir	Organiser 2 journées découvertes (semaine du foot féminin ou autre)
Mettre en place un plan de communication	Utiliser les outils de communication (guide, flyer, affiche, permis de jouer)



LES CRITÈRES INCONTOURNABLES DU PROJET ASSOCIATIF NIVEAU OR

PROJET ASSOCIATIF	OR
Utiliser des buts	Fixer au sol
Disposer d'un tableau d'affichage en extérieur sur chaque installation	Faire apparaître l'organigramme du club, son règlement intérieur, les diplômes et cartes professionnelles d'éducateurs – éducatrices ainsi que les numéros d'urgence
Compter parmi ses effectifs licenciés	Au minimum 20 pratiquantes correspondant aux catégories U6F à U11F
Compter parmi ses effectifs licenciés	Au minimum 25 pratiquantes correspondant aux catégories U12F à U19F
Promouvoir	Organiser 2 journées découvertes (semaine du foot féminin ou autre)
Mettre en place	1 action avec le milieu scolaire
Mettre en place un plan de communication	Utiliser les outils de communication (guide, flyer, affiche, permis de jouer)



LES CRITÈRES INCONTOURNABLES DU PROJET SPORTIF NIVEAU BRONZE

PROJET SPORTIF	BRONZE
Avoir au minimum	1 équipe dans les catégories U6F à U13F
Organiser	1 séance d'entraînement hebdomadaire
Faire participer l'équipe à	au moins 8 plateaux sur la saison (Possibilité de comptabiliser les journées événementielles)





LES CRITÈRES INCONTOURNABLES DU PROJET SPORTIF NIVEAU ARGENT

PROJET SPORTIF	ARGENT
Avoir au minimum	3 équipes dans les catégories U6F à U19F dont au moins 1 équipe de U6F à U11F et au moins 1 équipe de U12F à U19F La troisième équipe au choix entre U6F et U19F
Organiser	1 séance d'entraînement hebdomadaire par équipe
Faire participer les équipes à	au moins 8 plateaux sur la saison pour les catégories U6F à U11F (Possibilité de comptabiliser les journées événementielles)
Faire participer les équipes à	à une compétition sur la saison pour les catégories U12F à U19F
Participer	au Projet de Performance Fédéral (détection, sélection, perfectionnement)





LES CRITÈRES INCONTOURNABLES DU PROJET SPORTIF NIVEAU OR

PROJET SPORTIF	OR
Avoir au minimum	5 équipes dans les catégories U6F à U19Fdont au moins 2 équipes de U6F à U11F et au moins 2 équipes de U12F à U19F La cinquième équipe au choix entre U6F et U19F
Organiser	1 séance d'entraînement hebdomadaire par équipe pour les catégories U6F à U11F
Organiser	2 séances d'entraînement hebdomadaire par équipe pour les catégories U12F à U19F
Faire participer les équipes à	au moins 8 plateaux sur la saison pour les catégories U6F à U11F (Possibilité de comptabiliser les journées événementielles)
Faire participer les équipes à	à une compétition sur la saison pour les catégories U12F à U19F
Participer	au Projet de Performance Fédéral (détection, sélection, perfectionnement)
Elaborer	Une programmation dans les différentes catégories de U6F à U19F
Organiser	1 séance d'entraînement hebdomadaire spécifique « gardiennes de but »





LES CRITÈRES INCONTOURNABLE DU PROJET EDUCATIF

PROJET EDUCATIF	BRONZE	ARGENT	OR
S'engager officiellement	Dans l'application du Program	me Educatif Fédéral	
Rendre visible	La charte d'engagement signé	e au sein du club	
Communiquer	Afficher au sein du club les loi	s du jeu du Football d	d'Animation
Apporter une description	Transmettre les fiches actions Fédéral au centre de gestion	du Programme Educ	eatif









LES CRITÈRES INCONTOURNABLES DU PROJET ENCADREMENT ET FORMATION NIVEAU BRONZE

PROJET ENCADREMENT ET FORMATION	BRONZE
Compter parmi ses effectifs licenciés	1 référent Educatif
Compter parmi ses effectifs licenciés	1 référent des Féminines
Compter parmi ses effectifs licenciés	Un responsable technique titulaire du CFF1 ou du CFF2 (ou équivalence)
Disposer d'un encadrement technique qualifié correspondant à un éducateur – éducatrice de l'équipe	attesté d'un module de CFF1 ou du CFF2 (ou équivalence)
Compter parmi ses effectifs licenciés	1 femme dans l'encadrement de l'équipe féminine (dirigeante ou éducatrice)

FORMALISER UN PLAN DE FORMATION





LES CRITÈRES INCONTOURNABLES DU PROJET ENCADREMENT ET FORMATION NIVEAU ARGENT

PROJET ENCADREMENT ET FORMATION	ARGENT
Compter parmi ses effectifs licenciés	1 référent Educatif
Compter parmi ses effectifs licenciés	1 référent des Féminines
Compter parmi ses effectifs licenciés	Un responsable technique titulaire du CFF1 ou du CFF2 ou du CFF3 (ou équivalence)
Disposer d'un encadrement technique qualifié correspondant à 3 éducateurs – éducatrices (un(e) par équipe)	Dont 1 titulaire du CFF1 ou du CFF2 ou du CFF3 (ou équivalence), Et 2 attestés d'un module de CFF1 ou du CFF2 ou du CFF3 (ou équivalence)
Compter parmi ses effectifs licenciés	3 femmes dans l'encadrement des équipes féminines (dirigeante ou éducatrice) dont 1 par équipe engagée

FORMALISER UN PLAN DE FORMATION





LES CRITÈRES INCONTOURNABLES DU PROJET ENCADREMENT ET FORMATION NIVEAU OR

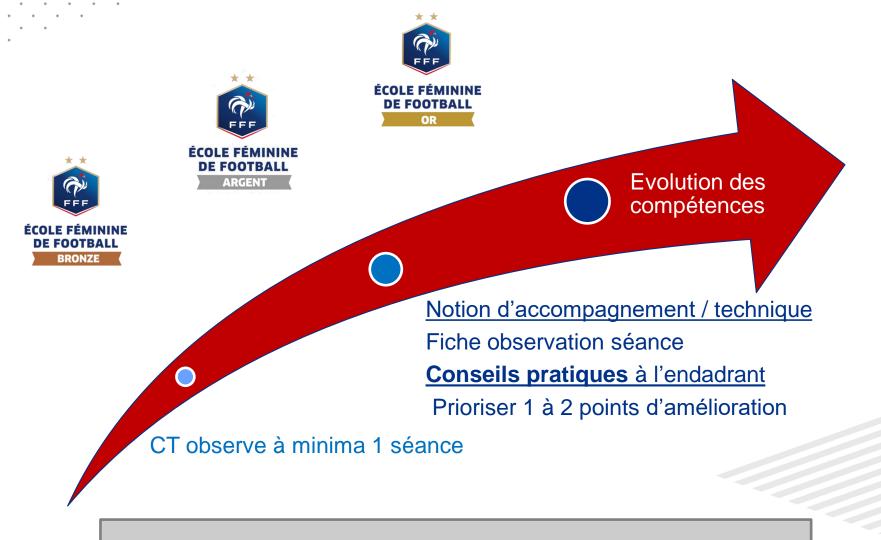
PROJET ENCADREMENT ET FORMATION	ARGENT
Compter parmi ses effectifs licenciés	1 référent Educatif
Compter parmi ses effectifs licenciés	1 référent des Féminines
Compter parmi ses effectifs licenciés	Un responsable technique titulaire du BMF (ou équivalence)
Disposer d'un encadrement technique qualifié correspondant à 5 éducateurs – éducatrices (un(e) par équipe)	Dont 3 titulaires du CFF1 ou du CFF2 ou du CFF3 (ou équivalence), Et 2 attestés d'un module de CFF1 ou du CFF2 ou du CFF3 (ou équivalence)
Compter parmi ses effectifs licenciés	5 femmes dans l'encadrement des équipes féminines (dirigeante ou éducatrice) dont 1 par équipe engagée

FORMALISER UN PLAN DE FORMATION





VISITE CLUB: OBSERVATION SEANCE



La fiche d'observation est commune aux 3 labels

